

QUI ÉTAIT LOUISE DE KERMAREC ?

La rue Louise de Kermarec, vous connaissez ? Près de la Passerelle, elle relie deux voies dédiées aux pieuses personnes que furent l'abbé Barbedet et Melle Jeanne-Marie Martin. Un trio de bienfaiteurs. Pas de chance pour Louise, Acigné a affublé son "Kermarec" de deux "r" en 1967 au moment où la municipalité baptisa les voies de ce quartier tout juste sorti de terre. La mystérieuse Marie-Louise de Kermarec de Traurout descendait par son père de Saint Louis et de Philippe le Bel. Sans remonter si loin elle était aussi la descendante directe par sa mère du célèbre Louis-René Caradeuc de La Chalotais, procureur général du Parlement de Bretagne, qui fut emprisonné sous Louis XV pour cause de fronde contre la royauté. Louise naquit à Rennes en 1811 en même temps que Victorine, sa sœur jumelle. Célibataires, les deux femmes passèrent leur vie ensemble dans le vaste hôtel de Marbeuf, devenu hôtel de Caradeuc, en face de l'ancienne préfecture. Victorine y mourut la première à l'âge de 60 ans, Louise la suivit huit ans plus tard, en 1879.

Propriétaire de Guichet puis de Monthélon

Et Acigné ? C'est une commune où la famille de Louise, les Caradeuc, possédaient un fief depuis au moins la Renaissance. Les "Caradeu", selon l'orthographe de l'époque, sont alors les seigneurs de Guichet. Même si leur carrière est rennaise, ils vivent par épisodes à Acigné comme en témoignent les registres paroissiaux, lesquels mentionnent aussi le décès de très jeunes enfants Caradeuc, bambins mis en nourrice chez des paysannes de la paroisse.

Au XVIII^e siècle, voici les Caradeuc seigneurs de Monthélon, propriétaires aussi de la métairie de la Lande, non loin du bourg. Les années passent. En 1875, à l'approche de sa mort Louise de Kermarec qui a hérité de ces biens fait un legs à la paroisse d'Acigné. La vieille demoiselle se dessaisit au bénéfice de l'Église

d'un champ de 2,4 hectares dépendant de la ferme de la Lande. Le don est assorti d'une condition impérative : édifier à cet endroit la future église d'Acigné ! Si au bout de 90 ans elle n'est pas construite, alors le champ reviendra à ses anciens propriétaires.

Le Foyer plutôt qu'une église

Cette idée d'une église, "décentrée" par rapport au bourg, était poussée par le bouillant Christophe Barbedet (curé d'Acigné de 1847 à 1874), cet abbé qui fit construire l'école de filles (démolie) et l'école de garçons (Jeanne d'Arc). C'est lui qui dû convaincre la riche Louise de prêter main forte à son projet. Pas de chance, en 1899, d'un commun accord la paroisse et les élus décidèrent d'implanter la nouvelle église à l'emplacement de l'ancienne. Et donc de renoncer au legs Kermarec.

On ne sait comment, dans les années 1960 ce fameux champ se trouvait toujours en possession de la paroisse et avait même été augmenté d'une parcelle adjacente. Il tendait les bras pour qu'on y construise, à défaut d'église, un superbe patronage baptisé "Foyer Saint-Martin". Inauguré en 1963, il fut vendu dix ans plus tard à la commune. C'est notre cinéma "Le Foyer", ainsi que tous les bâtiments qui l'entourent : médiathèque, salles communales, etc.

On doute que la dévote Louise de Kermarec se serait réjouie que son terrain serve aux loisirs et à la culture. Toutefois, il y a un point de son legs qui a bien été respecté : "l'interdiction formelle et à perpétuité" d'établir en ces lieux un café-cabaret ou un débit de boisson.

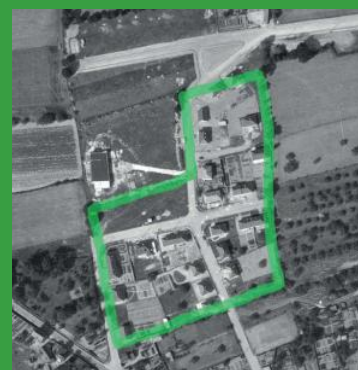
Georges Guitton
Association Acigné Autrefois



La rue "Louise de Kermarec"



L'hôtel de Marbeuf ou de Caradeuc où vivait Louise de Kermarec, 1 rue du Général-Guillaudot à Rennes, siège actuel de la Chambre régionale de commerce et d'industrie.



La parcelle du Courtil Derrière, en cours de lotissement en 1962 et où aurait pu être implantée l'église d'Acigné.

■ Pour en savoir plus sur l'histoire d'Acigné et de sa région, abonnez-vous gratuitement au mensuel électronique d'Acigné Autrefois en adressant un mail intitulé "Abonnement à la Feuille de chou" à l'adresse contact@acigne-autrefois.fr et consultez le site www.acigne-autrefois.fr